

**DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
COMMUNE DE POLLESTRES**

**Extrait du
Registre des délibérations du conseil municipal**

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher (e) collègue,

Je vous invite à participer à la séance publique du Conseil Municipal qui aura lieu :

Mercredi 12 avril 2023

à 18h30

Salle de la Démocratie (en Mairie)

L'ordre du jour est le suivant :

1) Finances :

- Approbation du compte de gestion 2022 – Budget principal de la commune
- Adoption du compte administratif 2022 – Budget principal de la commune
- Affectation du résultat budgétaire 2022 – Budget principal de la commune
- Approbation du compte de gestion 2022 – Budget annexe des lotissements communaux
- Adoption du compte administratif 2022 – Budget annexe des lotissements communaux
- Fiscalité directe locale : Fixation des taux d'imposition pour l'année 2023
- Autorisation de programme et crédits de paiement – Pôle sportif et de loisirs – Z.A.C Olympéo
- Adoption du budget primitif 2023 – Budget principal de la commune
- Adoption du budget primitif 2023 – Budget annexe des lotissements communaux
- Adoption du budget primitif 2023 – Budget annexe « Cinémaville Pollestres »
- Fixation des redevances d'occupation du domaine public à des fins commerciales pour la mise en place des vélos électriques

2) Urbanisme :

- Classement dans le domaine public communal de la parcelle cadastrée AO n°333
- Classement dans le domaine public communal de la parcelle cadastrée AO n°337
- Autorisation de signature d'un compromis de vente – Le Mas de la Garrigue : Parcelles cadastrées AP n°109 et AP n°110 situées rue des Sorbiers
- Dénomination des voies de la tranche 1 du quartier Mexico
- Dénomination de la voie principale du Parc du Coq
- Dénomination d'une voie située Chemin rural du Mas Porra

3) Intercommunalité :

- Convention relative à la procédure de délégation par les communes volontaires à Perpignan Méditerranée Métropole de la procédure d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à sélectionner des opérateurs de services en flotte libre (*free floating*)

4) Médiathèque :

- Modification du règlement intérieur de la Médiathèque-Ludothèque « *La Marquise* »

5) Questions diverses :

- Désignation du jury d'assises

6) Décisions du maire

Vous trouverez, ci-joint, la note de synthèse des dossiers qui seront soumis à votre examen.

Vous pourrez également solliciter auprès de Monsieur Pierre CONTET, Directeur Général des Services, tous renseignements qui vous paraîtront utiles pour une meilleure information.

Comptant sur votre présence,

Cordialement,

Pollestres, le 6 avril 2023

Le Maire,

Jean-Charles MORICONI.

